

From: Alexandre [<mailto:alexandre.khouzam@sympatico.ca>]

Sent: mercredi, 28 mars, 2012 13:53

To: Alexandre Khouzam

Subject: Résultats de notre publication.

Chers Collègues,

Uniquement pour votre information, vous trouverez ci-après, copie de notre publication dans les médias suivants :

À part l'informateur Catholique, l'article a été publié dans (LE SOLEIL);

Cliquez sur les Links suivants:

- (1) **10 avocats et notaires dénoncent:** <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201203/26/01-4509474-euthanasie-un-vent-anti-democratique.php>
- (2) www.toujoursenligne.com/38245-des-avocats-et-des-notaires-denonc...
- (3) Le Journal de l'Association des parents Catholiques nous a aussi promis la publication... à venir.

Vous comprenez aussi, que nous n'avons pas jugé bon d'investir **35,000.00 \$ à 40,000.00 \$** dans une telle publication, dans un quart de page, en première page et dans un seul journal.

Nous voulons aussi vous faire part de notre déception pour ce maigre résultat, qui, pendant plus de 3 mois de travail, depuis **septembre 2011**, a nécessité de nous un effort considérable pour recueillir les signatures, recevoir les avis et modifications de chacun des signataires, coordonner les interventions par dizaines et dizaines de courriels pour aboutir au texte final d'une page, que nous vous avons déjà envoyé.

Nous avons dû par la suite, attendre après **Noël 2011**, et suivre les nouvelles jour après jour, pour lancer notre article au bon moment approprié lors de la réouverture des débats sur le sujet, et c'est ce qu'on a fait lors du dépôt du rapport de la Commission sur la question (mourir dans la dignité).

Si de votre côté, vous avez d'autres initiatives personnelles à prendre, comme par exemple, envoyer le texte à divers députés ou Ministres ou autres initiatives personnelles, faite les, et continuons le combat jusqu'à la fin, car il faut toujours espérer que seul Dieu peut nous sauver.

Sans être défaitiste ou pessimiste, mais réaliste, il est clair que les intentions de cette Commission depuis le début, étaient biaisés, comme d'ailleurs l'ont été celles de la *Commission sur les accommodements raisonnables*. Avant même que les travaux débutent, ils nous ont fait croire dans un **semblant de démocratie**, qu'ils étaient à l'écoute des citoyens, alors que la volonté politique allait dans un sens unique, c'est à dire ce que eux veulent bien passer et décider, peu importe qu'il y ait majorité ou minorité.

Quant à nous, nous considérons avoir fait plus que notre devoir.

Où est la démocratie lorsque le Ministre de la santé Yves Bolduc, se montre très irrespectueux envers le processus démocratique de la commission parlementaire les résultats réels des

consultations québécoises sur la question « *mourir dans la dignité* ». Les chiffres clairs nous donnent sur 427 mémoires et présentations orales qui ont été faites devant la CSQMD. 99 % considèrent que les soins palliatifs constituent le choix digne pour les Québécois en fin de vie. De plus, **(60 %) sont totalement opposés à l'euthanasie et au suicide assisté**, alors que seulement **un tiers (34 %)** des personnes qui ont participé aux auditions étaient favorables à l'euthanasie.

Bien sûr ces résultats et statistiques ne suffisent pas au gouvernement provincial actuel, qui désire aller de l'avant quand même avec son projet de Loi afin de réduire les dépenses du système de santé et diminuer le nombre des places dans les soins palliatifs.

Alors, si le gouvernement ne veut pas tenir compte de ces résultats réels, pourquoi alors avoir dépensé près d'un million de dollars des payeurs de taxes pour tenir cette commission?

Voici le texte des courriels envoyés aux divers médias suivants :

Simultanément... et individuellement (Intervalle de 1 minute entre chaque média) :

Bonjour,

Contrairement à ce qui a été véhiculé, et suite au dépôt du Rapport de la **Commission spéciale sur la question mourir dans la dignité**, il faudrait s'assurer que les consultations ont bel et bien eu lieu.

Concernant les statistiques gonflées dans les médias par les personnes et organismes favorables à l'euthanasie, nous souhaitons que les citoyens soient informés que le Barreau du Québec et la Chambre des Notaires du Québec n'ont pas consulté leurs membres à cet effet.

Je vous saurais donc gré de publier dans la rubrique à votre convenance, l'article ci-joint intitulé: ***Des avocats et des notaires dénoncent la prise de position du Barreau et de la Chambre des notaires au sujet de l'euthanasie....***

Le choix de la photo ou l'absence de photo est laissé à votre discrétion, ainsi que les noms des avocats et notaires signataires.

La porte parole des signataires avocats et notaires est:

Mtre Silvia Ugolini, avocate

Adresse: Université Concordia
1455, boulevard de Maisonneuve Ouest # FB-520
Montréal QC H3G 1M8

Téléphone: **514-848-2424 poste 8945**
Courriel: silvia.ugolini@silviaugolini.com

Je vous remercie beaucoup de votre bonne collaboration, et vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

SIGNÉ: Alexandre N. Khouzam, avocat
11903, rue James Morrice, Montréal, Qc, H3M 2G5
Téléphone: (514) 332-2744 - Télécopieur: (514) 334-7287
Courriel: ajcq@sympatico.ca

Médias –Envoi de lettres et opinions- Courriels des rédacteurs

- 1- *La Presse :*
- 2- *Le Soleil :*
- 3- *Journal 24hrs :*
- 4- *Le Devoir*
- 5- *Journal de Montréal :*
- 6- *Journal Le nord :*
- 7- *Journal L'Éveil et Le Concorde (Région Saint-Eustache, Deux-Montagnes) :*
- 8- *Région Laval (Transcontinental)*
- 9- *Nouvelles de Saint-Laurent*
- 10- *Radio-Ville – Marie*
- 11- *Le Nouvel informateur*
- 12- *La Tribune- Sherbrooke:*
- 13- *Région Trois - Rivières:*
- 14- *Drummondville*
- 15- *Le Journal de :Granby*
- 16- *Le Journal de :Saguenay Lac Saint-Jean*
- 17- *Le Journal de :Gaspésie:*
- 18- *Abitibi- Témiscaminque*
